

Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre



EAU POTABLE 6



Ludovic Daynat « La couleuvre à collier » 1^{er} prix numérique «Pinceaux Mehunois»



ENFANCE 10



ANIMATIONS 16



JUMELAGE 22



Jean-Claude Barry « Chapeaux de paille » 1^{er} prix peinture «Pinceaux Mehunois»

EXPOSITION

POLE de la
PORCELAINE
MUSÉE CHARLES VII

200 ans DE PORCELAINE PILIVUYT EN BERRY

25 mars au
4 novembre 2018
MEHUN-SUR-YÈVRE



Couzon
Vico



Le Mot du Maire



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Les vacanciers ont profité d'un bel été toujours très attendu.

Malheureusement, les journées de canicule pour celles et ceux qui travaillaient aux heures les plus chaudes, la situation n'était pas la même et il leur a fallu redoubler de prudence et de précautions.

Nos services municipaux ont su réagir à cette situation.

Ce fut le cas, par exemple, à notre Espace Loisirs et à notre Service d'Aide à Domicile où nos agents, que je remercie vivement, ont redoublé d'attention auprès des personnes les plus sensibles et les plus fragiles dans ces moments-là.

Je pense bien sûr aussi aux entreprises qui œuvrent pour la réfection de notre centre-ville et qui travaillent dans des conditions souvent difficiles, en maîtrisant au mieux les délais et en assurant la sécurité sur les chantiers et leurs abords.

C'est justement cette question de sécurité qui nous a décidé, après en avoir discuté avec les services de l'Etat, d'annuler notre fête de la Saint-André. Il serait trop dangereux, vu l'état de nos rues, de faire cohabiter sans risques les exposants et les nombreux visiteurs présents ce jour-là.

L'accès aux commerces est malgré tout continuellement préservé., mais conscients qu'il puisse y avoir un impact sur l'activité commerciale, et après avoir pris contact il y a quelques mois auprès des chambres consulaires, je vais proposer au prochain conseil municipal la création d'une Commission Amiable pour le Commerce qui étudiera les demandes que nous recevrons et évaluera les éventuelles compensations que nous pourrions octroyer.

Les travaux avancent normalement, chacun peut déjà se faire une idée de ce que sera le futur Mehun au travers des premiers éléments installés

Un futur qui verra aussi notre entrée à Bourges Plus au 1er Janvier 2019.

Des groupes de travail œuvrent depuis plusieurs mois sur notre intégration et le transfert des compétences prises en charge par l'agglomération.

Cela fera l'objet d'un dossier spécial dans le prochain numéro de notre magazine où vous y trouverez toutes les réponses aux questions que vous pouvez vous poser.



Jean-Louis SALAK
Maire



MEHUNMAG n°68 OCTOBRE 2018

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Rédaction : Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaule,
Béatrice Fournier, Christophe Ogoudjian

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre ; Jean-Bernard Bobier ;
Michel Besson ; Nadine Grandjean ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr





■ S'ADAPTER A L'INTERDICTION DES PESTICIDES DANS SON JARDIN

A partir du 1^{er} janvier 2019, il sera interdit aux particuliers d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien de leur jardin. Ces derniers sont utilisés comme herbicides, insecticides, fongicides mais aussi anti-limaces et acaricides. Les produits naturels et ceux autorisés en agriculture biologique seront toujours utilisables.



Pour se passer des produits chimiques, il est nécessaire de repenser l'entretien de son jardin et de mettre en place des méthodes alternatives.

La première technique c'est d'éviter que les herbes ne poussent.

Dans les massifs comme dans le jardin potager, il est possible d'utiliser du paillage organique. En plus d'empêcher les « mauvaises herbes » de s'installer, il permet d'enrichir le sol et de conserver l'humidité pour les fleurs et les plants potagers. Il existe une grande variété de paillage : écorces, miscanthus, lin, herbe tondue, déchets de taille... Le type de paillage doit être adapté aux plantes.

La deuxième technique c'est d'utiliser des plantes couvre-sol.

C'est aussi une technique préventive au désherbage. Elles peuvent être implantées dans un massif, un talus, le long d'un mur ou encore autour des arbres. En s'installant rapidement elles vont concurrencer les herbes indésirables et apportent de la couleur dans le jardin. Il existe une grande diversité d'espèces comme les géraniums vivaces, la petite pervenche, les Sédum...

La troisième technique c'est de maîtriser l'enherbement.

Les allées en gravillons et en calcaire vont être difficiles à entretenir sans produits chimiques. Il est conseillé de réduire leur surface au minimum (limitée au passage des véhicules et des piétons) et d'enherber le reste. En effet, il est plus facile de tondre que de désherber manuellement... A d'autres endroits du jardin, le désherbage à la main et l'utilisation d'outils manuels comme la binette restent les méthodes les plus efficaces pour de petites surfaces. Il est possible aussi d'appliquer des produits naturels (acide acétique, pélagronique, ...) vendus en jardinerie.

De même pour lutter contre les ravageurs et les maladies au jardin il faudra être vigilant et intervenir uniquement si nécessaire.



■ S'ADAPTER À L'INTERDICTION DES PESTICIDES DANS LA RUE

Chacun a pu constater que la ville redevient un espace où l'herbe s'affole.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation de pesticides chimiques pour l'entretien des parterres, des voiries, des forêts et des promenades ouvertes au public.

Utiliser des produits phytosanitaires a un impact sur la gestion des espaces verts des villes, s'en passer, c'est accepter une modification de notre environnement quotidien.



La végétation reprend ses droits et s'installe en ville... en particulier sur les trottoirs.

La fauche de ces herbes à niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main-d'œuvre très importante et un bruit de machine quasiment permanent en ville, ce qui n'est pas envisageable !

L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain.

Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.



Ainsi chaque habitant est acteur de l'image de la ville et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété) :

- Arracher, faucher les mauvaises herbes
- Enlever les feuilles, brindilles de sa propriété
- Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement sur la voie publique

La démarche zéro pesticide s'accompagne nécessairement de la mise en place de la gestion différenciée dont on a déjà parlé.

Cette gestion est une autre façon de travailler pour les personnels des espaces verts. L'entretien de certains lieux sera plus soutenu mais effectué différemment et d'autres resteront naturels car demanderaient trop de main-d'œuvre à financer par la commune. Néanmoins chacun peut semer, planter ou bouturer des plantes devant sa maison pour embellir son cadre de vie tout en favorisant la biodiversité.





Le 8 juin 2018, l'inauguration de la nouvelle canalisation d'eau potable entre La Geneste 2 à Quincy et le château d'eau du Pont de la Plante réunissait les différents acteurs de ce projet.



M. François PILLET, en étant à l'initiative, était présent aux côtés de son successeur à la présidence du SMAERC, M. Stéphane GAUTHIER.

Depuis plusieurs années, le besoin de revoir l'alimentation en eau de Mehun était évoqué. Bien que la ville soit alimentée, il n'était pas possible de protéger le captage de Chardoilles. Des études ont alors été menées par le SMAERC pour rechercher un nouveau lieu de captage satisfaisant aux besoins de la commune : qualité, quantité et protection.

Après avoir réalisé les travaux propres à l'alimentation en eau des communes rurales de son territoire, le SMAERC a poursuivi les études concernant Mehun.

Les résultats du premier captage « La Geneste 1 » alimentant les communes rurales ont démontré que la nappe de production était suffisante en quantité pour subvenir aux besoins de Mehun.

Suite aux conclusions des études hydrogéologiques, il a donc été décidé de réaliser un deuxième captage dit « La Geneste 2 » à quelques centaines de mètres.

Les procédures d'autorisations administratives ont démarré en 2010.

Entre les études d'impact, le montage des dossiers de consultations des entreprises, les contacts avec les propriétaires, les négociations, les réunions publiques, il aura fallu près de huit ans pour donner le premier coup de pelle en janvier 2017.

Des travaux conséquents ont été réalisés : 9,8 km de tuyaux, la construction d'un local technique de 30m² avec deux pompes de 150m³/h, un passage sous le Cher avec un forage de 189 mètres, un passage sous l'autoroute A71 avec un forage de 82 mètres et un fonçage sous la voie de chemin de fer de 67 mètres.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, les Mehunois profitent d'une eau de meilleure qualité conforme à la réglementation en matière de protection des captages d'eau potable.

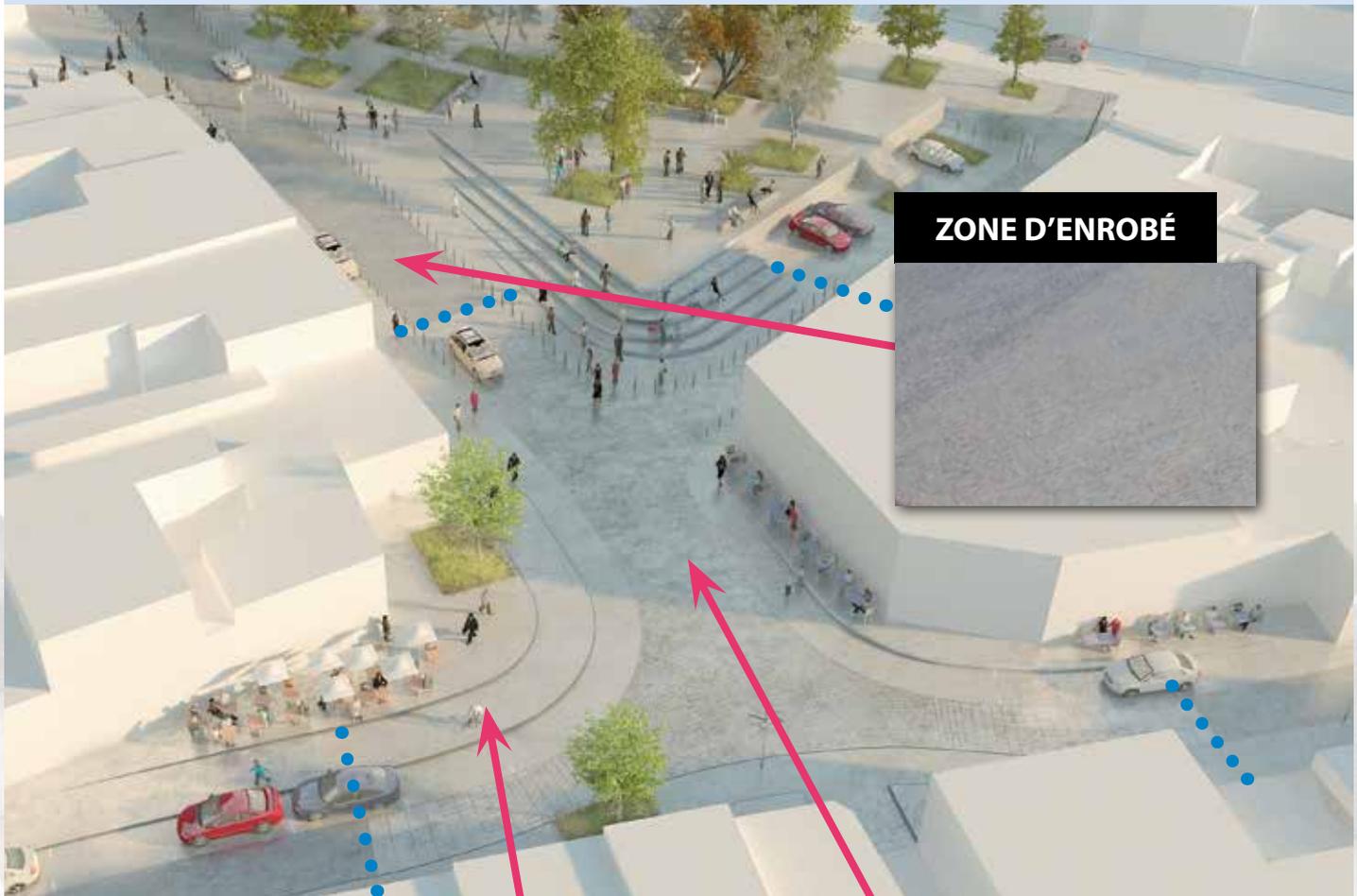
Stéphane GAUTHIER, président du SMAERC, a conclu ainsi son discours « *les services préfectoraux, le département, la chambre d'agriculture, l'agence de l'eau, la DREAL, la DDT ont été d'un soutien sans faille chacun à leur niveau et je tiens à les en remercier ainsi que les entreprises* ».



Les travaux du centre-ville avancent malgré un retard d'environ un mois par rapport au calendrier initial. Ce décalage est dû à la livraison des pavés et à l'obligation de réaliser des travaux de changement de canalisation d'eau potable.

Tout est donc mis en oeuvre pour assurer une meilleure efficacité en traitant simultanément plusieurs zones et pour respecter le délai global du chantier.

L'organisation du chantier garantit au maximum le flux des véhicules et l'accès aux commerces.



ZONE D'ENROBÉ

TROTTOIRS EN BÉTON DÉSACTIVÉ

ZONE PAVÉE

A l'intérieur du coeur historique de la ville, le revêtement de sol composé de pavés, dalles et enrobé sera de ton pierre beige clair, dans les zones extérieures il sera dans une gamme panachée de gris.

La rue sera en enrobé et les croisements en pavés de différentes dimensions.

Les trottoirs en béton désactivé seront protégés de part et d'autre de la voie par un soulèvement progressif du sol délimité par des plats en acier galvanisé.

Cette rupture de niveau sera également visible pour délimiter les rampes handicapés et les places de stationnement.

Conformément aux normes PMR le dévers des trottoirs n'excèdera pas 2%, les traversées piétonnes seront signalées au moyen de dalles podotactiles et repérées par deux potelets en acier laqué.





■ NOUVEAU COMMERÇANT : LA CIVETTE

Wilfrid et Christelle WOLLENSACK ont repris le **tabac/presse** « La Civette » au 157 rue Jeanne d'Arc. Ce commerce est ouvert du mardi au samedi de 8h45 à 13h et de 14h30 à 19h15, de 9h à 12h30 le dimanche.
Tél. : 02 48 55 01 54

■ NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

- Cécile BEAULANDE et Cynthia RAVASQUEIRA, kinésithérapeutes, proposent désormais des séances d'**ostéopathie** au 18 avenue du Général de Gaulle.
Sur rendez-vous au 02 48 50 73 62
- Camille PETILLON, **chirurgien-dentiste**, s'installe à partir du 22 octobre rue du Puits aux Bœufs.
Sur rendez-vous du mardi au vendredi au 02 48 57 33 06.

■ ANNULATION DE LA FOIRE DE SAINT-ANDRÉ

Exceptionnellement, en raison des travaux en centre-ville, la foire de Saint-André n'aura pas lieu cette année. Les conditions de sécurité optimales ne pouvant être réunies. Il en va de même pour la fête des commerçants et des artisans.

■ MARCHÉ

Tous les mercredis matin le marché se tient au stade André Poitrenaux.

Vous y trouverez une offre diversifiée de produits alimentaires et vestimentaires... de quoi vous satisfaire.

Pour en faciliter l'accès, le stationnement est autorisé à proximité au camping municipal.



■ PENSEZ À RENTRER VOS POUBELLES !

Il est rappelé que les conteneurs poubelles (bac gris et bac jaune), mis à votre disposition, ne doivent pas rester sur la voie publique. Chaque usager doit les sortir la veille au soir du jour de collecte et les rentrer sitôt après le passage du camion. Le non-respect de cette réglementation est susceptible d'une contravention. Les raisons sont multiples : éviter les accidents, ne pas gêner la circulation des piétons, notamment dans le centre-ville où les trottoirs sont étroits, rendre un aspect plus agréable à la ville, ne pas tenter les éventuels auteurs de vol ou de vandalisme...

C'est tous ensemble et par des gestes quotidiens que nous rendrons plus efficace l'élimination des déchets et que nous participerons à créer une meilleure qualité de vie pour aujourd'hui et pour demain.

Pour toute question s'adresser au responsable technique du service déchets à la Communauté de Communes Coeur de Berry au 02.48.51.32.02 ou sophielachaize.cdcvca@orange.fr

■ MODIFICATION DES HORAIRES DE LA POSTE

La direction de La Poste nous informe de la modification des horaires d'ouverture du bureau de Poste.

- Fermé le lundi toute la journée
- Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Ouvert le samedi de 9h à 12h

■ FERMETURE DE LA TRÉSORERIE

La trésorerie municipale place de la République sera fermée définitivement à partir du 1^{er} janvier 2019. Les administrés devront s'adresser dorénavant :

- **pour les questions relatives aux produits communaux** : à la Trésorerie de Vierzon 6 rue du Général de Gaulle Tél. : 02.48.83.03.51
- **pour les questions relatives aux impôts** : au Service des Impôts des Particuliers de Bourges 2 rue Jacques Rimbault Tél. : 02.48.27.17.17

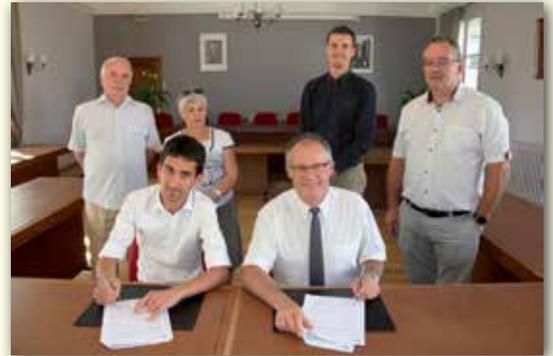
■ INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

Le Maire, Jean-Louis SALAK, a signé avec la société JP Energie Environnement représentée par Ralph TRICOT et Sylvain VASSEUR, une promesse de bail emphytéotique en vue de la construction à Somme, sur le terrain de l'ancienne décharge, d'une centrale solaire au sol.

Ce projet environnemental d'envergure, devrait voir le jour à horizon 2021. En effet, différentes étapes sont indispensables avant la mise en service de cette infrastructure : étude d'impact environnemental, dépôt de permis de construire, instruction par la DDT, enquête publique, construction...

Au final, ce site de 10,5 hectares devrait accueillir l'équivalent de 4 hectares de panneaux solaires représentant une production maximale de 10 megawatts, soit l'équivalent des besoins d'une ville de 10 000 habitants.

La plantation d'une végétation luxuriante aux abords rendra quasiment invisible cet ouvrage écologique.



■ ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les travaux de l'épicerie sont finalisés.

L'installation des locaux suit son cours.

Une convention avec l'Association Nationale des Epiceries Solidaires a été signée.

L'autorisation de vente de produits frais par les services de l'État (Service Vétérinaire) est accordée et un groupe de bénévoles est constitué.

Il va bénéficier de formations liées à l'hygiène, la chaîne du froid, les 22 et 23 novembre prochains.

Des demandes de subvention au Conseil Régional et à l'Europe ont été déposées. Le début d'activité ne peut s'envisager avant que les différentes commissions aient déclaré éligibles les dépenses pour une ouverture prévue en janvier 2019.

Un dossier plus complet sera présenté dans un prochain MehunMag.





Esp@ce Famille

La ville de Mehun-sur-Yèvre met en place « l'Esp@ce Famille », un guichet unique en ligne destiné à simplifier les démarches administratives d'inscription des enfants au service enfance-jeunesse : accueils périscolaires, Nouvelles Activités Périscolaires, restauration scolaire, accueil de loisirs et paiement des factures.

Chaque famille crée son compte personnel, confidentiel et sécurisé, accessible grâce à une clé « famille individuelle ». Ces informations sont utilisées uniquement par le service enfance pour la gestion de l'accueil de l'enfant.



L'ESPACE FAMILLE PERMET :

- ↳ De réserver un repas au restaurant scolaire
- ↳ De réserver une place à l'accueil périscolaire, aux NAPS, à l'accueil de loisirs (mercredis, petites vacances et grandes vacances)
- ↳ De modifier ou d'annuler les réservations dans les délais autorisés, de justifier d'une absence...
- ↳ De visualiser les réservations
- ↳ De consulter les factures et de les régler en ligne
- ↳ De simuler les tarifs
- ↳ De signaler des changements d'adresse ou de coordonnées
- ↳ D'obtenir des informations sur les différentes activités.

POUR CRÉER UN COMPTE :

Les nouveaux inscrits doivent prendre rendez-vous au secrétariat du service enfance-jeunesse, Espace Loisirs Municipal, 19 rue du Chemin Vert, et fournir : livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé des enfants, attestation d'assurance de responsabilité civile.

Un lien adressé par mail ou par voie postale, permettra d'activer le compte.

Le Service enfance/jeunesse est disponible au 02.48.57.19.19 pour tout renseignement.

VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

160 enfants au mois de juillet et 143 au mois d'août ont fréquenté le centre de loisirs.



Atelier cosmétique



Rencontre avec les tortues



Mini-camp à Escurolles



Sortie à l'Odyssée du Berry



Sortie au Monde des enfants



Sortie au Château des Enigmes



Mini-camp à Guédelon



Atelier bricolage



Atelier animaux du monde



Atelier Capoeira



Sortie accrobranche



Sortie vélo au centre



■ ECOLE DE MUSIQUE : DE BRILLANTS ÉLÈVES

Deux élèves de la classe de saxophone de Frédéric LANGÉ : Matéo BATTAGLIA et Thomas COUDIÈRE ont réussi brillamment leur Certificat d'Etudes Musicales fin de 3^{ème} cycle du Conservatoire de Bourges. Lors de l'examen sur le thème « couleurs et mouvements », les deux musiciens ont joué devant des dessins projetés sur un écran réalisés par la classe d'Emilie VANDECANDELAERE. Les saxophonistes ont interprété chacun un concerto imposé avec piano accompagnés par Anne-Lise LEFEVRE ainsi que deux pièces pour quatuor de saxophones avec l'aide de Blaise MUNAI et de Merlin AUPIC.

Les trois enfants de la famille JOUVENEUX : Nathan, Samuel et Adrien, jouant du trombone dans la classe d'Olivier BOUGAIN ont passé le concours des Petites Mains Symphoniques.

Suite à une sélection régionale en mai 2018 et à la finale le samedi 2 juin 2018 à Paris aux Folies Bergères, ils ont pu tous les trois intégrer cet orchestre national, l'un des rares orchestres symphoniques français à être constitué exclusivement d'enfants (de 6 à 12 ans).

Ils se préparent en participant à deux académies en août et à la Toussaint afin de constituer l'orchestre et se produire dans des salles comme l'Olympia, le théâtre des Champs-Élysées, le Casino de Paris ainsi qu'à l'étranger.

L'orchestre national des Petites Mains Symphoniques est devenu la vitrine de la jeunesse instrumentiste française.



■ CROSS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Le 26 juin, dans les jardins du duc Jean de Berry, près de 350 élèves des écoles élémentaires de la ville ainsi que de Quincy se sont retrouvés pour une course longue. Les enfants, réunis en équipes mixtes devaient courir, en fonction de leur capacité, une certaine distance et déposer à chaque passage un bouchon.

Acclamés et encouragés par leurs camarades tout le long du parcours, ils ont bien souvent battu leur propre record.

A l'issue de la rencontre chaque enfant a reçu un diplôme offert par la ville.



■ LES MATERNELLES AU ZOO DE BEAUVAL

En juin, les élèves de grande section de maternelle étaient conviés par la municipalité à une sortie au zoo de Beauval. Encadrés par les enseignants, les ATSEM et des parents, les enfants ont parcouru toute la journée le parc à la découverte des tigres, éléphants, lémuriniens sans oublier les pandas. Une superbe journée !

■ PLAN GRAND FROID

Tous les ans, à l'approche de l'hiver, la mairie met en place un dispositif de prévention de grand froid pour venir en aide, si besoin, aux administrés inscrits sur un registre ouvert au CCAS pour les plus de 60 ans et les personnes handicapées quel que soit leur âge. Si vous êtes concernés personnellement ou si vous connaissez dans votre entourage une personne isolée qui ne serait pas en mesure d'effectuer cette démarche, n'hésitez pas à prévenir le Centre Communal d'Action Sociale au 02 48 57 06 16.

L'intervention du CCAS se fait sous certaines conditions : en cas de grand froid, de fortes chutes de neige et lors de plaques de verglas sur la chaussée et les trottoirs. Une visite à domicile peut être effectuée par les agents du CCAS.

■ SOLIDARITÉ

Le CCAS poursuit ses actions en faveur des personnes âgées et des plus démunis.

COLIS DE NOËL

Un colis de Noël est distribué aux personnes de 70 ans et plus non imposables sur les revenus.

AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une aide en argent est allouée aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sous certaines conditions de ressources.

AIDE AU CHAUFFAGE

Pour bénéficier de cette aide, sous conditions de ressources, il faut être âgé de 70 ans et plus.

Renseignements et inscriptions au CCAS avant le 16 novembre. 02 48 57 06 16

■ NOUVEAU À LA MAISON DE JANINE

Depuis le mois de juin, la Maison de Janine propose de nouvelles activités de plus en plus fréquentées.

Chaque vendredi, les seniors participent à des animations ou des sorties fort appréciées : atelier socio-esthétique, rallye touristique et dégustation de thé, échanges autour de livres, visite du Pôle de la Porcelaine, sortie dans les jardins du duc Jean de Berry, promenade et goûter autour de l'étang de Preuilley.

S'informer auprès du CCAS ou au 02 48 57 06 16



À NE PAS FAIRE :



- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.



- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.



- Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.



- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.



- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.

À FAIRE :



- Nourrissez-vous convenablement.



- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.



- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR



- Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.



- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.



- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.



Fête de la MUSIQUE

ORGANISÉE PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Répartis dans les Jardins du Duc Jean de Berry, les élèves de l'école de musique ont présenté leur travail de toute une année. A 19h30, les Bungalow Sisters ont fait swinguer le public avec leur glamour et leur sens du rythme. Vers 21h30, tout le monde s'est levé pour le FLASH MOB. Un excellent moment de convivialité ! RIENDANSTONFOLK a clôturé cette belle soirée avec sa musique aux sonorités folk.



■ A VENIR

RÉCITAL AVEC LE BARYTON AIMERY LEFÈVRE

Un concert exceptionnel et gratuit est organisé le **dimanche 2 décembre à 16h** à la collégiale Notre-Dame avec le soliste international Aimery LEFÈVRE accompagné au piano par Anne-Lise LEFÈVRE, professeur à l'école de musique, la chorale Voca'Song ainsi que les chœurs du Conservatoire de Bourges.

Aimery LEFÈVRE s'est produit à travers l'Europe avec des ensembles tels que l'Orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon, l'Orchestre National du Capitole, Les Folies Françaises, la Symphonie du Marais, le Concert d'Astrée...

Il a collaboré avec des chefs d'orchestre tels que Bruno Campanella, William Christie, Gianluigi Gelmetti, Emmanuelle Haïm, Marc Minkowski, Evelino Pidò, Christophe Rousset, Kenneth Weith.



CONCERT DE NOËL : QUATUOR 4444

Le **dimanche 15 décembre à 17h** la collégiale Notre-Dame accueillera les élèves de cuivres du département avec des morceaux de Noël suivis d'une prestation du QUATUOR 4444.

Cet ensemble est né de la rencontre de quatre musiciens professionnels animés d'une même passion pour le quatuor de cuivres graves (deux trombones et deux tubas), avec l'idée d'offrir au spectateur une véritable découverte de ces instruments peu médiatisés, à travers des sonorités nouvelles et originales. Un voyage où l'auditeur passe du répertoire baroque, au classique, au romantique, sans oublier le jazz et le contemporain.

■ FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Les Mehunois étaient nombreux à participer aux festivités organisées par la ville.



Dans la matinée, les pompiers, anciens combattants, gendarmes et véhicules militaires ont défilé en ville. L'occasion également de découvrir l'ensemble des véhicules de secours et les véhicules techniques de la ville.



Tous se sont rejoints place de l'Ordre National du Mérite où Jean-Louis SALAK, maire,

a souligné dans son discours : *« en France, pour les générations d'aujourd'hui, la liberté va de soi. Mais il est bon de rappeler qu'elle n'est jamais définitivement acquise, mais bien le résultat d'une volonté commune de tous les Français de la préserver. Cette fête nationale incarne donc aussi un temps du souvenir de celles et ceux qui ont construit notre liberté, qui combattent ou qui ont combattu sous son étendard, à l'image de nos anciens combattants ici présents, et pour celles et ceux qui sont morts pour elle. Un message d'autant plus fort en cette année anniversaire de la fin du conflit 14-18. C'est également l'occasion de rendre hommage à nos forces de l'ordre et à nos sapeurs-pompiers, à toutes celles et ceux qui veillent au respect de l'ordre public républicain, à la préservation de notre sécurité quotidienne ».*



Puis il a remis le drapeau de la 1142^e Section des Médaillés Militaires au Président de la Section Jean-Pierre PYCKHOUT qui l'a confié à son portedrapeau Jean-Claude CARRE.

Le Commandant Pierre FERRIERE des sapeurs-pompiers de Mehun a remis l'insigne d'adjudant au sergent-chef Ludovic

VILLADIER et la médaille d'honneur « échelon bronze » à l'adjudant Christophe BOLATRE et au caporal-chef Marc GOUSSET.

En soirée, à la suite du défilé de lampions, un bal a animé la place du Général Leclerc en attendant le feu d'artifice qui a illuminé la tour du château.



■ LES JARDINS EN FÊTE

Le dimanche au mois d'août, il y en avait pour tous les goûts dans les jardins du duc Jean de Berry. En fin d'après-midi le public était au rendez-vous pour profiter de la fraîcheur du parc tout en écoutant des musiciens pleins d'énergie.

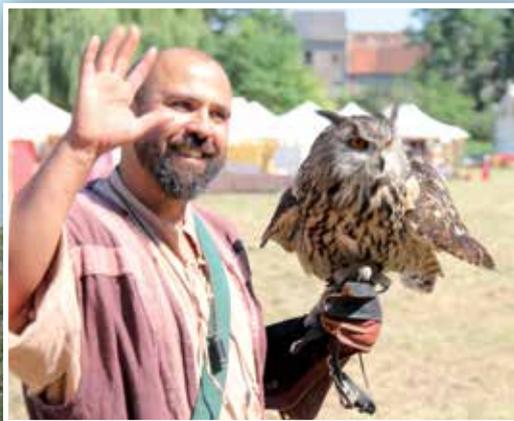




■ BELLE RÉUSSITE DU MARCHÉ MÉDIÉVAL

Une nouveauté cette année, la grande prairie du château, lieu de l'antique ménagerie de Mehun, a accueilli le marché et les fêtes médiévales. Les campements ont été fort appréciés et les visiteurs avaient tout loisir de découvrir les métiers d'hier, la librairie et les archers, puis de participer aux mille et une activités proposées aux petits et aux grands... L'accent a été principalement porté sur les démonstrations en vols libres de rapaces. Entre explications naturalistes et démonstrations historiques, chacun a pu apprécier la qualité des prestations et la beauté des animaux. En s'élançant du haut du donjon, les oiseaux parfois facétieux ont profité des grands arbres pour jouer à cache-cache avec le public ! Mais l'appel de la "souris" étant plus fort, c'est sur le gant ou le perchoir et sous les bravos du public venu en nombre, que les rapaces terminaient toujours leurs courses silencieuses et spectaculaires. Le soir venu, les ripailles se sont clôturées par un spectacle au panel éclectique, apprécié des uns et des autres, entre humour et musique, cornemuse et final de feu.

Les lampions sont restés allumés très longtemps, éclairant les chants des Highlanders.





Animations





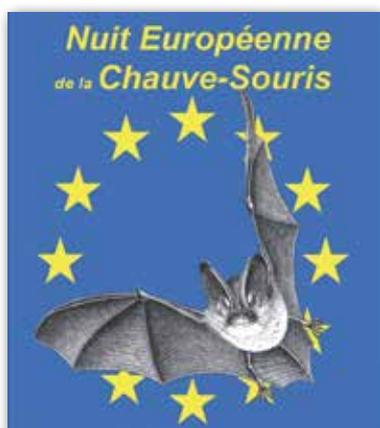
■ VISITE DE NUIT DU CHÂTEAU

Depuis les douves et les rives de l'Yèvre, un chemin de lumière a guidé les visiteurs vers le musée et les caves centrales du château. Un moment magique, où, entre ombres et jeux d'images, le sieur de Brézé a été adoubé par son roi, Charles VII. Pour prouver sa bravoure et montrer sa dextérité, il a pratiqué une démonstration équestre très appréciée par la cour et les spectateurs. Plus de 250 visiteurs ont déambulé entre jeux anciens et dégustations, entre prestations



musicales, quizz historiques, visites et archerie...

Une belle nuit sous les étoiles ce 14 août, à l'abri des hauts murs et au cœur du château-musée.



■ NUIT EUROPÉENNE DE LA CHAUVE-SOURIS

Samedi 25 août, une cinquantaine de passionnés de nature étaient au rendez-vous pour la nuit européenne de la chauve-souris. Sébastien MINCHIN, directeur du Muséum de Bourges, a guidé les curieux au travers des jardins du duc Jean de Berry, à la recherche de nos fragiles chiroptères... Armés d'un récepteur à ultrasons, il a été possible de découvrir les différents sons produits par le petit mammifère : sons sociaux, de chasse, d'accouplement... Cette visite a été

également l'occasion de rappeler l'extrême fragilité de ces animaux face à nos modes de vie, aux pollutions humaines et à la modification de leur habitat.



■ ASSOCIATION DES VILLES JOHANNIQUES

L'association des Villes Johanniques, à laquelle Mehun adhère, regroupe 21 villes soucieuses de privilégier les rencontres et les échanges autour de la mémoire de Jeanne d'Arc.

Dans cette optique, un passeport « Voyagez sur les traces de Jeanne d'Arc » a été créé cette année et une remise officielle a eu lieu à Patay lors des Assises des Villes Johanniques le 30 juin dernier.

Il permet de suivre les traces du passage de Jeanne d'Arc dans les villes adhérentes.

Ainsi à Mehun-sur-Yèvre, où Jeanne d'Arc reçut ses lettres de noblesse des mains de Charles VII, les touristes peuvent découvrir l'hôtel dit « de la Pucelle », le vitrail Sainte Jeanne d'Arc de la collégiale, les statues à son effigie et suivre les visites guidées « Sur les pas de Jeanne d'Arc ». Pour entretenir les liens entre les différentes communes, à chaque passage dans l'une des villes johanniques, le visiteur pourra faire tamponner son passeport. Ces dix tampons permettront par tirage au sort de gagner un week-end pour deux personnes dans l'une des villes johanniques !



Le passeport est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme Cœur de Berry, Place du 14 Juillet.



■ 138° ROSIÈRE : APPEL À CANDIDATURE

Les jeunes filles souhaitant poser leur candidature au titre de Rosière 2019 sont invitées à se présenter pour leur inscription au Pôle de la Porcelaine dès à présent, munies du livret de famille, d'une lettre de motivation et d'une photo récente.

Renseignements et inscription :

02 48 57 06 19 ou pole-de-la-porcelaine@wanadoo.fr



■ EXPOSITION « PINCEAUX MEHUNOIS »

Des artistes mehunois ont exposé leurs oeuvres lors de cette 5^e édition des "Pinceaux Mehunois".

Cette année, à côté des tableaux à l'aquarelle et à l'huile... figuraient les clichés de trois photographes amateurs.

Pendant tout le week-end, visiteurs et artistes ont échangé.

A l'issue de ces trois jours d'exposition le public a désigné ses coups de coeur présentés en couverture : Jean-Claude BARRY pour son tableau « Chapeaux de paille » et Ludovic DAYNAT pour son cliché « La couleuvre à collier ».



■ BRAME DU CERF

Dès l'arrivée en forêt, les participants à la sortie nature du 2 octobre sont tombés nez à nez avec un jeune dague.

Equipés de jumelles, ils l'ont observé et avec la lunette positionnée par Wilfrid, l'animateur de «Nature, Images et Découverte» ils l'ont contemplé de plus près encore.

Le chant d'un rouge-gorge et l'envol d'un héron au son du brame ont égayé cette promenade de même que deux biches et un faon qui brouaient non loin de là.





■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pendant les journées du patrimoine, le Musée Charles VII a ouvert ses portes. Les visiteurs se sont laissés guider dans les soubassements du château. Dans les vitrines du musée et du Pôle de la Porcelaine ils étaient invités à découvrir des oeuvres amérindiennes glissées à côté des objets historiques.

Au coeur de l'exposition «200 ans de porcelaine, Pillivuyt en Berry», Catherine, créatrice de décor sur porcelaine chez Pillivuyt, a initié les visiteurs à son art délicat et raffiné.



La ville proposait aussi une visite inédite au coeur de la station d'épuration nouvelle génération «Organica». On pouvait découvrir le cycle des eaux usées de la chasse d'eau à son rejet dans l'Yèvre. Beaucoup ont été très étonnés par les nombreuses plantes qui poussent dans la serre et de l'absence d'odeur. Une visite fort instructive.



■ MEHUN MIS À L'HONNEUR

Le directeur de la Bouinotte, Gilles BOIZEAU, accompagné d'Hélène HÉMON, rédactrice en chef, ont convié les élus, lecteurs et Mehunois pour leur présenter la dernière édition du magazine et le reportage mené cet été dans notre ville. Mehun « Cité des Arts » depuis le XIV^{ème} siècle, y est valorisé à travers la grande aventure de l'or blanc, ses artisans d'arts et le dynamisme des écoles de musique et de dessin.



■ CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



Les trois conférences de qualité organisées pour commémorer le centenaire de la guerre 14-18 ont été suivies par un public venu nombreux.

Les conférenciers ont su captiver l'auditoire sur des faits occultés de cette période.

Ainsi M. Auriol avec sa présentation de documents et d'objets d'époque, comme la montre-bracelet,

les réclames, a aussi passionné les élèves des classes CM2 qu'il est allé rencontrer.

M. Pintaux a fait revivre « les oubliés de la Grande guerre » aux départements qui n'ont pas été touchés par l'occupation. Une conférence originale avec bon nombre de photos et de documents projetés, tous tirés de sa collection personnelle.

Mme Cracco et M. Chollet ont ému leur auditoire en retraçant à travers la correspondance de leurs grands-parents la vie des Mehunois à cette époque.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE *Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.*



Nom, Adresse :

.....

Commentaires :

.....

.....

.....

Communiquez directement avec le Maire par courriel : mairie@ville-mehun-sur-yevre.fr

CHALLENGE MEHUN-MURG



Le 15 septembre, Jean Louis SALAK, maire, et Philippe HUBERT, président du Comité, de Jumelage ont accompagné une délégation de 75 Mehunois (de 15 à 79 ans) vers notre ville jumelle de Murg pour le traditionnel « Challenge » entre nos deux villes. Dix-sept associations mehunoises étaient représentées et neuf élus ont fait le déplacement. Après 8 heures de voyage, la délégation de Mehun a été accueillie avec les honneurs par Adrian SCHMIDLE maire de MURG et Angelika CORNU

présidente du comité de jumelage de MURG et de nombreux Murgois.

Tous les Mehunois ont été hébergés dans les familles.

Le samedi après-midi était consacré aux jeux préparés par les associations de Murg.

Neuf jeux conviviaux mais très disputés se sont déroulés sur l'espace de jeux et l'esplanade rénovée ainsi qu'à la superbe piscine naturelle.

Le soleil était au rendez-vous et a accompagné les participants.



Chaque équipe a défendu avec opiniâtreté...mais grand respect de l'autre, ses couleurs.

Éclats de rire, fraternité et applaudissements ont jalonné l'après-midi.

La soirée s'est poursuivie par un repas animé par deux groupes musicaux de Murg où chacun a profité de l'accueil très chaleureux de ses hôtes et échanger en toute convivialité.

Le dimanche matin en famille, la découverte des trésors de Murg et de ses environs était au programme.

Adrian SCHMIDLE a fait découvrir à Jean-Louis SALAK et Philippe HUBERT les chantiers en cours et les projets de sa

commune.

Au moment du repas de midi, Heinz Jörg KUSPERT président d'honneur du comité de MURG a proclamé les résultats du Challenge.

L'équipe de Mehun est déclarée vainqueur d'une courte tête !

Le « Chat » reprend la route de Mehun.

Il restait à remercier la Mairie de Murg et son Comité de Jumelage pour l'accueil réservé et le superbe week-end passé ensemble !

Rendez-vous dans 4 ans à Mehun !

D'ici là les échanges entre les associations de Murg et Mehun vont se poursuivre !

En signe de solidarité entre nos deux villes Jean-Louis SALAK et Philippe HUBERT ont fait un don de 1000€ à l'orphelinat de Murg « Kinderheim DOLL » qui accueille des jeunes handicapés.

La directrice de l'établissement, Ines BAUERNFEIND, très émue, les a chaleureusement remerciés.



Le Comité de Mehun se tient à la disposition de tous les Mehunois qui souhaitent le rejoindre.

Contact : mehunmurg@orange.fr

Philippe HUBERT, président du Comité de Jumelage





■ ALMY : CHERCHE BÉNÉVOLES

L'association «ALMY» - Aide aux Leçons de Mehun-sur-Yèvre a repris ses activités en octobre.

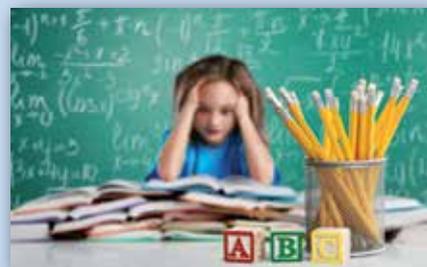
Elle recherche des animateurs bénévoles pour aider les enfants des écoles élémentaires à faire leurs devoirs. Pas de qualification particulière requise, seulement l'envie de s'investir pour la réussite des enfants en intégrant une association dynamique.



Trente-six bénévoles ont œuvré l'année dernière et des centaines d'enfants ont été aidés depuis sa création en 2006.

Pour tout renseignement :

- Nicolas KOCH (Président) 06.86.91.72.56
- Marie-Christine MAS (Secrétaire) 06.62.11.44.56
- almy18@laposte.net



■ DEUX CHAMPIONS DU MONDE AU DÉPART DU PRIX DE LA MUNICIPALITÉ DE MEHUN

Dimanche 9 septembre, s'est déroulé le Prix de la Municipalité de Mehun «Souvenir Roger PERRINET» organisé par Ferdinand DEZELAK président de l'Union Cycliste Mehunoise.

Le départ a été donné par Christian JOLY adjoint au maire délégué aux sports.

Plus de 50 concurrents et concurrentes se sont élancés sur le circuit de 4km700 à parcourir 20 fois.

Cette épreuve de 94 km a été remportée par Kévin VAUQUELIN (UC TILLY VAL DE SEULLES) champion de France du contre-la-montre et vice-champion du monde de poursuite par équipe, devant Donavan GRONDIN (TEAM 94 CYCLING), champion de France, champion du monde de l'omnium, vice-champion du monde de poursuite par équipe et Guillaume MONMASSON (ACBB Issoudun).

Le plateau féminin avec la présence de jeunes du CREPS de Bourges était de haut niveau.

Cette épreuve fut l'occasion pour les champions de France juniors de se confronter à leurs aînés.



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunoises et Mehunois,

Nous avons été alertés au mois de mai dernier sur le risque de fermeture de notre trésorerie. Information, confirmée plus tard par le Directeur de la Direction Départementale des Finances Publiques du Cher lors d'une entrevue en mairie. Sur notre proposition, le conseil municipal du 19 juin dernier a voté à l'unanimité une motion contre la fermeture de cet établissement. Néanmoins, notre action est restée vaine, et un courrier reçu récemment en mairie nous informe que cette fermeture avait été entérinée par le Ministère des Finances.

Nous négocierons prochainement avec la Direction de la DDGFIP des permanences ponctuelles afin de maintenir un service minimum de proximité aux administrés.

Un service public nous abandonne, un autre se restructure !

En effet, la Poste vient d'annoncer une fermeture au public le lundi compensé par un allongement des horaires d'ouverture le reste de la semaine.

Certes, il est vrai que les usagers ont de plus en plus tendance à aller au centre des impôts de Bourges et à payer de moins en moins en espèces. Certes, le e-commerce met à mal la distribution des colis, les réseaux sociaux remplacent de plus en plus les cartes postales et la dématérialisation des documents via internet se substitue de plus en plus aux courriers que l'on adresse aux administrations.

Les raisons invoquées peuvent être recevables mais tout le monde n'a pas les moyens de se déplacer facilement ou ne maîtrise pas l'informatique.

Soyez certain que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que vous pâtissiez le moins possible de ces décisions que nous ne maîtrisons pas.

Il serait dommage que Mehun-sur-Yèvre, qui offre déjà de nombreux services à la population, soit obligée de prendre en charge ces services publics défaillants.

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUERAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

" MEHUN 2020 "

« La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution. » Vauvenargues

Mehun-sur-Yèvre, le 8 octobre 2018

Cher.e.s concitoyen.ne.s,

Cela fait un an à présent que les travaux pour la revitalisation du centre-ville ont débuté et vous êtes nombreux à vous questionner sur leur déroulement et les perspectives à venir.

Bien évidemment, nul ne contestera la nécessité de ces travaux. Toutefois, il est du devoir d'un maire de les organiser et de les suivre de telle manière que les nuisances engendrées pour les usagers et les commerçants soient les plus minimes possibles. Or, force est de constater que tout semble fait de façon désorganisée et anarchique. On commence ici quand là rien n'est terminé, on revient plus tard en abandonnant ce qui a été entrepris ailleurs. Les retards paraissent, au vu des délais annoncés initialement, importants et même inquiétants puisque de l'ordre de plusieurs mois.

La situation serait presque risible si n'était pas en jeu la pérennité de nombreux commerces de centre-ville. Plusieurs commerçants nous ont fait part de leurs inquiétudes : là une fermeture définitive, ici une ouverture à temps partiel, là encore une baisse de chiffre d'affaires de plusieurs dizaines de milliers d'euros... Sur ce point, nous regrettons l'absence de mise en place d'une opération d'accompagnement financée par le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce qui aurait pu aider les petites entreprises commerciales, artisanales et de services concernées à passer ce cap difficile et à retrouver rapidement, par une reconquête de leur marché, une activité normale.

A cela s'ajoutent des dégâts collatéraux :

- le marché de Mehun-sur-Yèvre déplacé vers la piscine qui se délite jusqu'à prendre le risque de le voir disparaître avant la fin des travaux ;
- la fête de la Saint-André dont on ne sait pas encore à ce jour si elle aura bien lieu, notre question posée sur ce point lors du conseil municipal de septembre ayant reçu comme réponse un « nous ne savons pas » de la part du maire, les forains ne se bousculant pas au portillon et l'Union Commerciale et Artisanale ne souhaitant pas – à juste titre – participer cette année à ce weekend festif devant tant d'incertitudes et, plus globalement, devant le manque de considération de la majorité au regard des actions qu'elle mène tout au long de l'année.

Nous regrettons une nouvelle fois l'attitude du maire qui semble mettre est un point d'honneur à ne pas tenir correctement informé sur ce thème – comme tant d'autres d'ailleurs – les élus de son conseil.

D'autres travaux prévus et pour certains nécessaires subissent la même logique. On nous avait annoncé une ouverture de l'épicerie solidaire pour l'an dernier puis pour septembre... Il n'en est rien.

Quant aux locaux du Centre Technique, aucune position n'est aujourd'hui arrêtée sur leur devenir.

La gestion de projet nécessite de la prévision, du suivi, de la gestion des risques, de la communication, de la considération pour les usagers, mais aussi de la fermeté surtout lorsque l'on est maître d'ouvrage et qu'à ce titre ON DECIDE.

Malheureusement, une question semble persister à Mehun : y a-t-il réellement un pilote dans l'avion ?

Olivier PONTE GARCIA, Isabelle GALMARD-MARECHAL, Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Raymond BRUNET

LECTURE

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Une fille en cavale de Charlotte LINK
- Gran Paradiso de Françoise BOURDIN
- L'unité alphabet de Jussi ADLER-OLSEN
- La disparue de la lagune de Donna LEON
- L'archipel du chien de Philippe CLAUDEL
- Dix-sept ans d'Eric FOTTORINO
- Chien-loup de Serge JONCOUR
- Les prénoms épiciens d'Amélie NOTHOMB
- Quatre-vingt-dix secondes de Daniel PICOULY
- Les cigognes sont immortelles d'Alain MABANCKOU
- Le Lambeau de Philippe LANÇON



Agenda des manifestations

OCTOBRE

JUSQU'AU 4 NOVEMBRE
EXPOSITION «200 ANS DE PORCELAINES»
Pôle de la Porcelaine

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE
EXPOSITION «LE RECYCLAGE, C'EST FANTASTIQUE»
par l'Association du Foyer Jean Rodhain
Office de Tourisme

NOVEMBRE

2 NOVEMBRE
BRADERIE VENTE AU SAC
par «Le rayon de soleil»
14h30-18h, EHPAD-Maison de retraite

3 AU 4 NOVEMBRE
FOIRE AUX LIVRES À 1 €
par Patrimoine et Traditions 18
9h-18h, espace Maurice Genevoix

3 ET 4 NOVEMBRE
RIFLES
par le Basket Club Mehunois
20h le samedi et 14h le dimanche
centre A. Malraux

8 AU 13 NOVEMBRE
EXPOSITION « LE FRONT D'ORIENT »
par le Cercle Historique Mehunois
15h-19h, espace Maurice Genevoix

11 NOVEMBRE
RANDONNÉE PÉDESTRE 7, 14 ET 22 KM
par la RAMY
rendez-vous Les Moreaux (Les Millains) à 7h

11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Départ du défilé à 10h de la Mairie

11 NOVEMBRE
REPAS DES ANCIENS
par le CCAS
12h30, centre A. Malraux

12 AU 30 NOVEMBRE
EXPOSITION «PHOTURE»
Par Michèle Ferré
Office de Tourisme

15 NOVEMBRE
GOÛTER AVEC ORCHESTRE
par l'Amicale des Anciens
14h, centre A. Malraux
Réservation au 02 48 57 40 70

16 NOVEMBRE
THÉÂTRE «SÉJOUR DE RÊVE»
par Les Baladins
20h30, centre A. Malraux

17 NOVEMBRE
ATELIER «NOËL»
par Label'Berrichonne
10h-18h, 1^{er} étage espace Maurice Genevoix
Tél. 06 98 43 57 85

18 NOVEMBRE
BOURSE AUX JOUETS
par les Bancs de l'école de Charmignol
9h-12h30 et 13h30-17h
espace Maurice Genevoix
Dépôt le 17 novembre.

25 NOVEMBRE
CONFÉRENCE LES LIONNES DE L'EMPEREUR ET LES GRANDES HORIZONTALES
par Joëlle Chevet, organisée par le GHAMY
et le Souvenir Napoléonien
15h, espace Maurice Genevoix

30 NOVEMBRE
CONCERT DE SAINTE-CÉCILE
Par l'école de musique
20h, centre A. Malraux

DÉCEMBRE

1^{er} DÉCEMBRE
ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES MATERNELLES
par la Municipalité
14h15, centre A. Malraux

1^{er} DÉCEMBRE
CORRIDA DES DORMEUX
par Vierzon-Vignoux-Foëcy Athlé
19h30, centre-ville
Epreuve ouverte à tous (de benjamin à vétéran)
Inscription à partir de 18h

2 DÉCEMBRE
RÉCITAL D'AIMERY LEFÈVRE
accompagné par Voca'Song,
Anne-Lise Lefèvre et les chœurs
du conservatoire de Bourges
16h, collégiale Notre-Dame

3 AU 21 DÉCEMBRE
EXPOSITION «NATURE»
Par Michèle Neuhaud
Office de Tourisme

4 DÉCEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
18h30, salle du Conseil

5 DÉCEMBRE
HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Départ à 10h45 de la Maison du Combattant

5 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL
par le Rayon de Soleil
13h-18h, EHPAD maison de retraite

8 DÉCEMBRE
TÉLÉTHON
par la Municipalité, l'Office Municipal des Sports et les associations mehunoises
9h-13h, centre-ville

TOUS LES MERCREDIS MATIN MARCHÉ AVENUE DU CHAMP DE FOIRE

Agenda des manifestations

9 DÉCEMBRE

**CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE
AU PROFIT DU TÉLÉTHON**
16h, centre A. Malraux

14 DÉCEMBRE

BRADERIE, VENTE AU SAC
par le Rayon de Soleil
13h-18h, EHPAD maison de retraite

16 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL
Par le Comité des Fêtes
9h-18h, centre A. Malraux

13 DÉCEMBRE

REPAS DE NOËL AVEC ORCHESTRE
par l'Amicale des Anciens
12h, centre A. Malraux
Réservation au 02 48 57 40 70

15 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL
par le Quatuor 4444
17h, collégiale Notre-Dame



21 DÉCEMBRE

COLLECTE DE SANG
par l'Association pour le don
de sang bénévole
7h30-11h30, centre A. Malraux

CORRESPONDANT BERRY RÉPUBLICAIN : Nadine Grandjean ; 06 84 57 89 94 ; nadine.grandjean18@orange.fr



PARTAGEZ VOS MANIFESTATIONS !

La ville assure la promotion des manifestations associatives à travers l'agenda du magazine municipal et du site internet.

Afin d'être le plus exhaustif possible il est indispensable que les président(e)s d'association transmettent ces informations avant le 31 décembre.

En cas de modification ou d'annulation d'une manifestation annoncée ou pour toute nouvelle manifestation, nous comptons sur vous pour nous en faire part dans les plus brefs délais afin qu'elles puissent être prises en compte.

Par ailleurs, à l'occasion des vœux à la population au mois de janvier, un diaporama retracera l'année écoulée. Pour y figurer, les associations doivent transmettre deux photos illustrant leurs activités avant le 5 décembre prochain.

Il est également rappelé que les associations souhaitant apparaître sur les panneaux électroniques doivent en faire la demande.

Les messages à caractère politique, commercial, confessionnel ou contraire aux bonnes mœurs ne seront pas acceptés de même que l'annonce des assemblées générales.

Enfin, les associations souhaitant partager leur manifestation avec les Mehunois dans la page «Associations» du MehunMag doivent adresser une photo ainsi qu'un texte descriptif.

Renseignements :

Service communication
02 48 57 08 77 ; dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

RÉCITAL

**AIMERY
LEFÈVRE**
ARTISTE LYRIQUE

**ACCOMPAGNÉ PAR
ANNE-LISE LEFÈVRE AU PIANO**

**AVEC LA PARTICIPATION
DE LA CHORALE VOCA'SONG
ET DES CHOEURS DU
CONSERVATOIRE DE BOURGES**

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE
16H, COLLÉGIALE NOTRE-DAME

ENTRÉE GRATUITE